

**MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 6 FÉVRIER 2025**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le jeudi, 6 février 2025 à 18h30, à la salle communautaire de la Maison Legrand sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants.

Mesdames Sylvie Blais, Jo-Annie Castilloux et Marie-Ève Allain
Messieurs François Beaudin, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, Madame Mélissa C. Allain, greffière-trésorière adjointe.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

1. ATTRIBUTION DE LA CONCESSION ALIMENTAIRE DU CENTRE PLEIN AIR LA SOUCHE POUR LA SAISON HIVERNALE 2025

Ce point a été reporté à une séance ultérieure.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'a assisté à la présente séance.

2025-02-024 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Sylvie Blais propose la clôture et la levée de la séance à 18 h 35.

Henri Grenier, maire

Mélissa C. Allain, greffière-trésorière adj.